

Annexe 2. Le « Sakastan » du chapiteau au lion de Mathura

Le « chapiteau aux lions » de Mathura, avec son inscription en écriture karoshthi, fait aujourd'hui partie des collections du British Museum (Fig. 20 et Fig. 21). Il a été découvert en 1869 par Pandit Bhagvānlāl Indrāji, pris dans les marches d'un autel privé consacré à la déesse hindi de la petite vérole, Śītalā¹⁵³¹. Ce chapiteau en calcaire rouge foncé typique de la région de Mathura est un des documents les plus connus de l'épigraphie indienne. A une époque où les documents en écriture karoshthi étaient moins d'une dizaine, et où bouddhisme et histoire du nord-ouest de l'Inde étaient très peu connus, l'inscription portée par le chapiteau a fait sensation : elle donne en effet une liste de chefs locaux aux noms indiens ou « scythes » avec leurs titres, elle mentionne diverses donations en contexte bouddhique et elle évoque un personnage nommé *Muki* avec son cheval ; surtout, on y lit « *sarvasa Sak(r)astanasa puyae* » : « en l'honneur de tout le Sakastan » : c'est la première et seule fois dans le nord-ouest de l'Inde.

Objet de nombreuses discussions entre les épigraphistes du début du siècle, l'inscription a fait l'objet d'un minutieux travail de reconstitution et de traduction par S. Konow en 1929 ; assorti de nombreux commentaires, ce travail est très complet, mais il est entièrement spéculatif quant à ses résultats. C'est sur cette proposition d'interprétation du texte que se sont fondés les chercheurs qui l'ont exploitée ; or cette inscription reste une énigme non résolue par les épigraphistes les plus renommés. Elle présente des incongruités et des contradictions telles avec ce que l'on connaît aujourd'hui de la situation historique et religieuse de l'époque que la valeur historique des éléments qu'elle comporte est fortement sujette à caution. Il est probable qu'elle doive être rangée, comme le dit G. Fussman, parmi les « documents désespérés »¹⁵³². Les spécialistes s'accordent en tout cas sur le fait que l'objet lui-même et son inscription baroque ne peuvent être soupçonnés d'être des faux modernes : voyons donc cela de plus près.

¹⁵³¹ Il a évoqué sa découverte dans un article consacré au Khashthrapas du nord, publié par J. Rapson (*JRAS*, 1894, p. 541ff).

¹⁵³² Lors d'un séminaire au Collège de France (19.06.2007) où il a bien voulu, sur ma demande, revenir sur cette inscription. M. Salomon, que j'ai consulté aussi, a conclu ses explications et commentaires ainsi : « Le MLC reste, et je crains restera, un mystère ». J.M. Rosenfield parle quant à lui de « *one of the most vexing historical documents imaginable* » (Rosenfield 1967, p. 134).

L'objet

Il s'inscrit dans une cartouche parallélépipédique sans moulure ; la composition isole au centre un petit piédestal rectangulaire d'environ 58 cm de hauteur sur une base d'environ 26 cm², un peu plus large en bas, encadré par deux figures massives en forme de lions dont le cou et la tête, légèrement penchés vers l'extérieur, suivent les diagonales. Au dessus et en dessous du piédestal central, un trou de mortaise assure que le chapiteau était bien un élément central d'une console et non le sommet d'un pilier comme l'étaient les lions, taureaux ou éléphants des piliers ashokéens : il supportait l'entablement en haut, et se fixait sur une base perdue. L'ensemble n'est sculpté que sur la face antérieure : il s'agit donc d'un chapiteau de pilastre et non de colonne, qui devait être adossé à un mur ou une paroi¹⁵³³.

L'objet ne pêche pas par élégance. Les lions, qui évoquent plutôt de grotesques chats, sont représentés dos à dos, de profil, avec la tête tournée de face et dressée à la même hauteur que le sommet du piédestal. Leur corps est massif et le sculpteur n'a pas cherché à y imprimer un modelé naturaliste ; celui de gauche, représenté en entier, cache derrière ses flancs la croupe du lion de droite ; son arrière-train, légèrement disproportionné par rapport à son torse, est souligné par une ligne, aujourd'hui fort abîmée. Sa patte arrière repliée et sa queue forme une ondulation ramenée sur la cuisse, seule note de légèreté dans la composition. La tête, plus petite que le corps, n'est pas ronde, mais semble se resserrer vers le haut en forme de poire. Plus qu'à des lions, ce sont à des gorgones grecques que fait penser leur expression. Elles en ont le sourire grinçant qui barre le visage horizontalement sur toute sa largeur par un double repli dessinant les lèvres ; le bout de la langue dépasse presque ironiquement au milieu ; mais ici le sourire n'a rien de jubilatoire : il est comme crispé et le bord des lèvres retombe vers le bas de chaque côté. Autre différence de taille avec les gorgones, les traits de la face sont fortement soulignés par des reliefs creusés. Les yeux globuleux, cerclés, et resserrés au dessus de larges pommettes, sont soulignés par le repli profond qui figure les sourcils froncés. Leur front est divisé verticalement par un profond sillon qui du haut de la tête rejoint le creux formé par le pli des sourcils, le cercle des yeux et le haut du nez ; celui-ci, long et étroit, forme un bourrelet sur les larges pommettes plates. La crinière est esquissée tout autour de la tête par de petites mèches de cheveux représentées par un double bourrelet en forme de

¹⁵³³ Pour des exemples de tels pilastres au Gandhāra, voir Tissot 1985, pl. XIII, p. 178-179, commentaire p. 59-61).

virgules, et quatre mèches plus longues et plus larges descendent au dessous d'un menton absent au dessous de la large bouche. Les oreilles ont été arasées : leur place est marquée au sommet de la tête vers l'avant, comme des cornes.

Ces représentations quelque peu grotesques, à la plastique sommaire, au graphisme inorganique, aux yeux cerclés et à la face grimaçante se démarquent fortement de la culture iconographique indienne de l'époque. Ces lions n'évoquent en rien les fiers animaux qui surmontent les piliers ashokéens¹⁵³⁴, ni ceux de la même veine que l'on retrouve sur les reliefs plus tardifs de Mathura¹⁵³⁵.

Le devant du piédestal est orné d'un motif floral à plusieurs branches en forme de palmette, bien connu de l'art indien (*nāgapuṣpa*), mais de forme tout à fait particulière. Les deux sépales, de petite taille, s'ouvrent d'abord à l'horizontale, puis forment un angle ouvert vers le haut ; au dessus s'élèvent deux pétales superposés qui s'enroulent en une spirale ronde à leur extrémité ; si l'on regarde bien, il semble que sépales et pétales émergent de derrière une forme circulaire qui, comme sur de nombreux exemples de l'époque post-maurya, figure un lotus ou un demi lotus *padma*. On ne trouve de parallèles à cette forme de *nāgapuṣpa* qu'à partir du premier siècle avant notre ère¹⁵³⁶. Au cœur de ces formes végétales en volutes, la fleur a la forme caractéristique du *triratna* des monuments de Sanchi: d'un petit cercle s'échappent vers l'extérieur deux crosses ondulées en forme de queue de poisson, soulignées par un petit pétale horizontal au niveau de leur jonction avec le cercle. Ce symbole du *triratna* apparaît au cours de la deuxième moitié du IIe siècle avant notre ère sur les monuments de Sanchi¹⁵³⁷ ; on l'identifie d'ordinaire, comme le *nāgapuṣpa*, à un motif de « fécondité de l'eau ». La combinaison des deux motifs se rencontre à Sanchi, parfois insérée dans des compositions plus complexes encore : sur le portail nord du *mahāstūpa*, daté du Ier siècle avant notre ère, le *triratna* est le motif central, émergeant de petites volutes de *nāgapuṣpa*¹⁵³⁸.

On est naturellement tenté d'inscrire le chapiteau dans la tradition bien documentée en Inde du nord des chapiteaux de pilastres à protomé d'animaux adossés, que l'on associe d'ordinaire à la tradition persépolitaine¹⁵³⁹. Les exemplaires nombreux de l'art maurya et post maurya

¹⁵³⁴ Gupta 1990, pl. 1, 2a,5d, 6, 7. Sur le motif du lion, *ibidem*, p. 111-120, où il discute la contribution de l'art de l'Asie occidentale à l'élaboration du motif en Inde.

¹⁵³⁵ Voir par exemple Rosenfield, fig. 10.

¹⁵³⁶ Gupta 1990, fig. 21, 22, 23, p. 108-109.

¹⁵³⁷ Gupta 1990, fig. 21, p. 295 ; Sur l'origine de ce motif, voir Gupta 1990, p. 294-297.

¹⁵³⁸ Gupta 1990, Pl. 101 b.

¹⁵³⁹ Pour l'origine persépolitaine de ces chapiteaux, voir Boardman 1994. S.P. Gupta, à partir d'une revue des objets du musée de Sarnath, fait l'hypothèse d'un art maurya tardif tout à fait spécifique, qui ne doit rien aux thèses de l'influence perse sur l'art indien, ni à celle de l'influence de la Bactriane hellénisée (Gupta 1990, p. 82-

sont essentiellement des taureaux ; ceux qui, par la composition et la taille, sont les plus proches du chapiteau aux lions de Mathura, associant un double protomé animal encadrant un piédestal décoré d'un *nāgapuṣpa*, se trouvent sur les chapiteaux de Kumrahar et de Hajipur¹⁵⁴⁰ ; ils sont datés sur des critères stylistiques à partir du Ier siècle avant notre ère. Mais le chapiteau aux lions de Mathura n'a rien de leur délicatesse et du rendu naturaliste de ces animaux, rien non plus de l'étagement horizontal et harmonieux de ces représentations allongées. On connaît des chapiteaux à protomé de lions dans le domaine kushan : on en a découvert un tout récemment à Termez. Il ne s'agit pas d'un chapiteau de pilastre, mais d'un chapiteau de colonne sculpté finement en pierre calcaire figurant sur chacune des faces le buste d'un lion dont le corps d'inscrit dans le prolongement de la tête. Leur gueule, modelée et arrondie, leur crinière, leur forme générale, en font des descendants des modèles indiens plus anciens, et ils s'apparentent aux motifs de lions que l'on trouve dans le décor de certaines sculptures et reliefs kushans¹⁵⁴¹. Là encore, le chapiteau de Mathura se démarque par la proportion grossière des animaux, par leur mimique grotesque. D'une façon générale, c'est par son décalage avec les représentations connues et les traditions iconographiques représentées qu'il frappe. Il fait figure d'exception dans le paysage matériel que nous connaissons, et personne, d'ailleurs, ne s'est risqué à en faire la typologie.

A Mathura même, il est un parallèle que l'on pourrait évoquer, toutes proportions gardées, non pour sa fonction ou son graphisme, mais pour le décalage par rapport aux représentations connues et pour les procédés primitivistes auquel il a recours : ce sont les petites représentations de lion debout qui forment les pieds du trône de la statue assise de Mathura que l'on identifie comme Vima Kadphisès, datée du Ier siècle de notre ère¹⁵⁴². Les lions sont sculptés à l'avant du trône, sous le tapis arrondi à la bordure incisée sur lequel est assis le

85, fig. 3 p. 85 pour une reconstruction de piliers architecturaux avec chapiteaux à « taureaux doubles »). Pour les chapiteaux de colonnes et de pilastres dans l'art du Gandhāra, en particulier les chapiteaux de la tradition dite « indo-iranienne », voir Tissot 1985, p. 59-61, planche XIII, p. 178-179, et fig. 82 – mais le style est fort différent, plus sophistiqué dans le rendu des motifs et beaucoup plus chargé de décors ornementaux, de plus petite taille, insérés dans des ensembles architecturaux et ornementaux plus vastes. Un autre exemple de ce style de chapiteau dit « indo-iranien », plus tardif encore (IIe-IIIe siècles de notre ère) se trouve au musée Guimet, et provient du monastère de Tapa kalan de Hadda (*De l'Indus à l'Oxus...*, p. 293, n° 263, illustré p. 301) ; orné de zébus qui dos à dos la tête tournée vers l'avant, il est en calcaire et plus petite taille (10 sur 25 cm) ; entre les deux zébus apparaît l'avant-corps d'un lion. On retrouve une adaptation du même motif en Bactriane afghane avec les chapiteaux de Cham Qala.

¹⁵⁴⁰ Gupta, pl. 46 b, c, pl. 47 b, c, 48, et p. 82-83. Les animaux sont des taureaux représentés de façon particulièrement raffinée et délicate, au rendu poli et net, de même que la palmette associée à des rosettes ; les chapiteaux, contrairement à celui de Mathura, sont sculptés sur les deux faces. Ces taureaux architecturaux décoraient très probablement les maisons de riches marchands du Ier siècle avant notre ère, à l'écart de la capitale de Pataliputra où régnaient les dynasties de l'époque sunga tardive et kanva. « A notre avis, cette conception mène à la convention qui fut à l'origine des taureaux, des lions et des chevaux assis dos à dos et formant les supports des chevrons ou d'autres parties structurales dans l'art rupestre et dans l'architecture de l'Inde occidentale à Bedsa, aussi bien que sur les piliers des portails de Sanchi et Bharhut », p. 84.

¹⁵⁴¹ Voir par exemple Rosenfield 1967, fig. 7.

¹⁵⁴² Rosenfield 1967, fig. 1.

personnage comme un tapis de selle et qui leur recouvre une partie de la tête. Rien du modelé précis et délicat des lions ashokéens, rien de leurs proportions majestueuses, rien de réaliste à ces petites figures schématiques dont le relief paraît aplati. Les pattes sont droites et raides comme des piquets, rattachées de façon artificielle au flanc malgré un sillon arrondi qui marque le sommet de la cuisse : leurs extrémités sont figurées par de petits bourrelets arrondis qui donnent à l'animal l'air de flotter au dessus du sol. La crinière s'étend sur la poitrine en de petites virgules en relief, plus touffues et naturelles que sur le chapiteau. Les visages sont malheureusement très abîmés, mais le museau semble présenter un rictus d'où sort une petite langue, et les yeux sont globuleux et cerclés. Comme sur le chapiteau, la tête est proportionnellement toute petite, mais elle est ronde et les traits sont réguliers et peu creusés ; le nez en particulier paraît s'inscrire en continuité avec le front, comme sur les lions ashokéens. L'allure un peu dérisoire de ces petits lions peu majestueux en pieds de trône contraste avec l'ampleur et la prestance de la figure assise. Pour ce qui est du rendu, elle contraste surtout avec la précision et la délicatesse des incisions et gravures qui décorent les bottes, la bordure de la couverture du siège, et le tissu qui pare le côté du trône et forme d'élégants plis vers le bas. Sur une composition sculpturale de ce type, qui fait partie des représentations officielles de hauts dignitaires, on ne peut évoquer la maladresse ou la négligence du sculpteur : il n'avait nullement l'intention de représenter le lion en majesté dans la tradition indienne, iranienne ou grecque et se trouvait par là en rupture volontaire avec un style de représentation traditionnel.

Peut-on en dire autant du chapiteau aux lions ? Le fait qu'il ait été retrouvé hors de tout contexte et qu'il n'ait pas de parallèle de même nature, rend périlleuse toute suggestion ferme. On veut éviter d'avoir recours à la catégorie un peu facile d'« art populaire » bien fragile lorsqu'elle est définie sur des bases uniquement typologiques, ou à des explications comme celle de J.E. van Lohuizen de Leeuw qui met en rapport la grossièreté de l'objet avec le caractère fruste et mal dégrossi qu'elle attribue à des populations *Sakas*¹⁵⁴³. On peut imaginer que ce chapiteau documente un milieu où, vers les alentours de notre ère, l'esthétique était en rupture avec les canons indiens traditionnels ainsi qu'avec la mode hellénisante qui régnait dans l'art officiel des siècles précédents sans correspondre encore-ou pas tout à fait- à l'art officiel kushan qui prévaudra quelques décennies plus tard, comme on le voit encore à certains détails de la sculpture dite de Vima Kadhisès du musée de Mathura. La période se caractérise alors et pour un temps par un éclectisme certain dans les productions artistiques :

¹⁵⁴³ Van Lohuizen-de-Leeuw 1949, p. 334.

les oeuvres inégales, certaines témoignent d'une grande finesse de rendu, d'autres respectent des conventions que nous jugeons « classiques », enfin d'autres parfois choquent un « bon goût » formé aux grandes productions plus uniformes des périodes précédentes et suivantes. De la même façon, les langues prakrites des inscriptions du nord-ouest de l'Inde entre le Ier siècle avant notre ère et le Ier siècle de notre ère témoignent d'un éclectisme qu'il est difficile de subsumer en un état de langue uniforme et commun. L'inscription qui recouvre le chapiteau aux lions en est un témoignage particulièrement expressif de ces périodes intermédiaires et une illustration des problèmes qu'elles peuvent poser.

L'inscription

Le chapiteau est recouvert sur toutes ses faces d'une inscription en prakrit, c'est-à-dire dans une des langues dite moyen-indiennes dérivées du sanskrit, et en écriture karoshthi. On la rattache à un groupe linguistique de l'Inde du nord-ouest, baptisé le Gāndhārī, documenté par des textes en écriture karoshthi¹⁵⁴⁴. L'écriture kharoshthi n'est pas chez elle en Inde gangétique où dominait l'usage de l'écriture brahmie : c'est le premier mystère de cette inscription, qui fait donc partie des quelques textes en kharoshthi que l'on trouve au-delà de son aire de diffusion, qu'elle y ait été adoptée à l'occasion pour noter des parlers locaux ou qu'elle ait été véhiculée par de nouveaux venus des régions nord-orientales¹⁵⁴⁵. Cette inscription, je l'ai dit, est extrêmement curieuse à tous les égards et reste une énigme pour tous les épigraphistes qui se sont attelés à son interprétation.

Voici la retranscription et la traduction en anglais la plus littérale possible qu'en donne

¹⁵⁴⁴ On appelle gāndhārī la langue prakrite d'Inde du nord-ouest depuis une proposition de H. Bailey en 1946 ; cette appellation recouvre des réalités linguistiques et des divisions dialectales sans doute très variées qu'il est difficile de reconstituer par les textes connus. Ceux-ci sont tous en écriture kharoshthi, sans que le lien soit nécessaire entre cette écriture et la langue ainsi désignée. Sur la gāndhārī, voir la mise au point très complète et très claire de G. Fussman dans Fussman 1989, avec une bibliographie des inscriptions et de la littérature scientifique depuis l'édition du *Corpus* par S. Konow.

¹⁵⁴⁵ Le foyer de l'écriture kharoshthi est la moyenne et haute vallée de l'Indus : la région de Taxila, le Gandhāra, Hunza, Gilgit, Chilas, le Swāt. C'est dans la région de Taxila que l'on a retrouvé le plus grand nombre d'inscriptions, permettant de suivre l'évolution de la langue sur deux siècles au moins (Fussman 1989, §18, p. 455-459). On trouve pourtant quelques inscriptions kharoshthi dans la vallée du Gange (Konow 1929 et Fussman 1989, dans la liste des inscriptions kharoshthi découvertes après la publication du *Corpus* de S. Konow, avec bibliographie, p. 444-451). Des inscriptions en kharoshthi que l'on a considérées comme notant du gāndhārī ont aussi été découvertes à la limite des aires culturelles indienne et iranienne (Hadda, Kabul, Wardak), en Bactriane iranienne (Kara Tepe, etc.), en Asie centrale et même en Chine, dans les documents de Niya : il est très probable cependant que dans de nombreux cas, cette écriture a été adoptée pour noter des parlers locaux plus ou moins apparentés à des dialectes moyen indiens. C'est là un phénomène familier aux populations iraniennes à l'origine sans écriture et à la culture manifestement très longtemps fondamentalement orale : voir les usages successifs ou concomitants des écritures araméenne, élamite, grecque, etc. pour noter des parlers iraniens.

S. Konow¹⁵⁴⁶ (en gras les lignes qui nous intéressent) :

A. (1) mahaksh[tra]vasa Rajulasa (2) agramahesh(r)i Ayasia (3) Kamuia dhit(r)a (4) Khar(r)aostasa yuvaraña (5) mat(r)a Nada Diakasa [taye] (6) sadha matra Abuhola[e] (7) pitramahi Piśpas(r)ia bhra(8)tra Hayuarana sadha Hana dhi[tra] (9) a[te]jurena horakapa(10)rivarena ís(r)a praḍhraviprat(r)e(11)ś(r)e nisime śarira prat(r)iṭhavit(r)o (12) bhak(r)avat(r)o Śakamunisa Budhasa **(13) Muki[śri]raya saśpa [a]bhusavi[ta]** (14) thuva cha sagharama cha chat(r)u(15)diś(r)asa saghasa sarva(16)stivat(r)ana parigrahe.

E. Khar(r)aosto yuvaraya (E') Kamoio (2) Khalamasa Kumara (3) Maja kaniṭha (4) saman[u]mot(r)a(E'')k(r)a karita

B. (1)mahakshtravasa (2) Va(ra)julasa putra (C) Kalui a(C2)varajo (3) Śuḍase kshatrave (D) Naüludo

M. Khatrave Śuḍi(ḍa)se (2) imo praḍhravi(3)prat(r)eś(r)o

I. (1) Veyaüdirna kadhavaro Busapa(2)ro kadha(3)varo (4)vi ya u(Ji)rvaraparena palichhina (2) nisimo karita niat(r)it(r)o (H') dhamadana (H) guhavihare

KL. (1)ayariasa (2) Budhat(r)evasa (3) ut(r)aena ayimi[ta]

F. (1)Budhilasa nak(r)araasa (2) bhikhusa sarvastivat(r)asa

G. (1)mahakshat[r]avasa Kusul[u]asa Patikasa Mevaki[sa] (2) Miyikasa kshat[r]avasa puyae

J3. Sarvastivat(r)ana parigrahe

N. (1)ayariasa Budhilasa nak(r)arak(r)asa bhikhu(2)sa sarvastivat(r)asa pagra(3)na mahasaghiana pra(4)ma ñavit(r)ave khalulasa

O. (1)sarvabudhana puya dhamasa(2)puya saghasa puya

P. (1)sarvasa Sak(r)asta(2)nasa puyae

Q. (1) Khardaasa (2) kshatravasa

(1) Takshilasa (2) Kroninasa

J'. (1) Khalaśamu(2)śo

« The chief queen of the mahākshatrava Rajula, Ayasia Kamuia, the daughter of the yuvarāja Kharaosta, the mother of Nada Diaka, by her, together with her mother Abuhola, her father's

¹⁵⁴⁶ L'inscription n'a plus été rééditée depuis l'édition de S. Konow en 1929 (*Corpus Inscriptionum Indicarum*, vol. II, part I, p. 30-49, pl. VI-IX).

mother Piśpasi, her brother Hayuara with his daughter Hana, the harem and alms-lord chapter, was established in this piece of land, which is just outside the (sam⁷ghārāma) border, the relic of the Lord Śākyamuni, the Buddha – **after having performed the solemnities over the illustrious king Muki and his horse**, - and a stūpa and a sam⁷ghārāma, in the acceptance of the order of the four quarters of the Sarvāstivādins.

The yuvarāja Kharaosta, Kamuīa, having made prince Khalamasa (and) Maja, the youngest, assenting parties, by the mahākshatrpa Rajula's son - the younger brother of Kaluī -, the kshatrpa Śuḍasa, Naūluda -, by the kshatrpa Śuḍasa this piece of land, (viz.) the encampment Veyaūdirna, and also the encampment Busapara, limited by Urvarapara, was granted, after having made it (an appartenance just) outside the limit – as a religious gift in the cave-monastery-, having given it, with (libations of) water, to the teacher Buddhadeva : to Budhila from Nagara, the Sarvāstivādin monk, - in honour of the mahākshatrpa Kusuluka Patika (and) the kshatrpa Mevaki Miyika -, in trust of the Sarvāstivādins : to the teacher Budhila from Nagara, the Sarvāstivādin monk, a khalula (dialectician ?) to teach the foremost Mahāsām⁷ghikas the truth ; as honouring of all the Buddhas, honouring of the Law, honouring of the Order ; **in honour of the whole Sakastana**, of the kshatrpa Khardaa, of Takshila Kronina. Khalaśamuśa. »

La disposition de l'inscription, avant tout, pose des problèmes majeurs à qui veut la lire et l'interpréter. Elle est en effet éclatée en lignes de différentes longueurs, réparties sur l'ensemble de l'objet de façon anarchique et dans tous les sens, même sur les côtés qui n'étaient pas accessibles lorsque l'objet était en situation. L'arrière du chapiteau, qui n'est pas sculpté et ne se voyait pas à l'arrière du pilastre, est entièrement inscrit, de même que le sommet et la base sur lesquels étaient fixés par une mortaise respectivement l'abaque et le corps de la colonne. L'inscription a été donc été gravée alors que l'objet n'était déjà plus en usage, s'il l'a jamais été. Or l'hypothèse que l'objet, une fois récupéré, a été gravé puis consacré est très difficile à concevoir en contexte bouddhique où l'on attache la plus grande valeur à la qualité des objets consacrés et où une offrande abîmée est aussitôt éliminée et remplacée. Si les inscriptions votives bouddhiques n'étaient pas toujours destinées à être visibles, abritées à l'intérieur de reliquaires scellés ou dissimulées sur le socle des statues par des offrandes diverses, elles étaient du moins lisibles à l'origine et cohérentes avec l'objet qui les portait. En outre, la qualité médiocre de l'objet et cette apparente négligence dans sa disposition contrastent fortement avec l'origine royale de la commanditaire de l'offrande et le

très haut rang des personnages mentionnés.

Avant même de parler du contenu, la disposition anarchique des différentes lignes de l'inscription a fait douter de son homogénéité. M. Barth, en 1907 déjà, considérait qu'il s'agissait de plusieurs inscriptions successives dont la plupart n'avaient rien à voir avec l'érection du pilastre, et qu'elles avaient été gravées en différentes occasions après la chute de celui-ci¹⁵⁴⁷. Cependant, malgré la grande variation de taille des lettres gravées, les épigraphistes après lui s'accordent sur l'homogénéité de l'écriture : l'inscription semble bien avoir été gravée par une seule et même personne, en une fois¹⁵⁴⁸. S. Konow jugeait la graphie contemporaine ou légèrement postérieure à celle du plat en cuivre de Patika à Taxila, daté des alentours de notre ère ; G. Fussman l'estime aujourd'hui plutôt contemporaine des inscriptions de Kanishka, donc beaucoup plus tardive¹⁵⁴⁹.

S. Konow a fait le pari qu'il s'agissait d'une seule et même inscription. Reste l'ordre dans lequel il faut lire les différentes lignes, qui n'a rien d'évident. Au moment des premières lectures, des lettres de l'alphabet leur avaient été attribuées suivant l'ordre de lecture alors proposé ; S. Konow en a restitué un autre, et personne ne s'y est plus essayé après lui.

S. Konow rend très honnêtement compte du caractère spéculatif de ce qui se présente davantage comme une proposition de restitution que comme une traduction – proposition, du reste, dont le sens général demeure extrêmement obscur. Pour se rapprocher d'un ordre syntaxique susceptible d'être interprété, il a dû à de nombreuses reprises restituer des éléments grammaticaux essentiels à la compréhension¹⁵⁵⁰. En outre, la séparation entre les différents mots est loin d'être assurée, et il arrive souvent qu'il faille composer avec des mots inconnus par ailleurs. Les écarts, voire les incohérences, avec ce que nous connaissons aujourd'hui de la syntaxe de la *gāndhārī* sont très nombreuses, le plus souvent sans

¹⁵⁴⁷ Cité par S. Konow, *op.cit.*, p. 31.

¹⁵⁴⁸ « Wether we assume that we have before us a series of different records, or agree with Lüders that the whole is one single inscription, recording the donation of the queen of Rajula and some minor donations made on the same occasion by her relatives, there can hardly be any doubt that the whole has been executed at the same time », S. Konow, *op.cit.*, p. 31.

¹⁵⁴⁹ Ni l'un ni l'autre de ces rapprochement ne permet cependant de proposer une datation : un consensus s'est établi aujourd'hui autour de la date de 127 pour le règne de Kanishka, établie par H. Falk en 2001 (Falk 2001 ; seul G. Fussman n'y croit pas, et maintient la date de 78, correspondant à un changement du comput dans le calcul des ères indiennes. Quant à l'inscription incisée sur le plat de Patika, il comporte la date de 78 « du grand roi Moga » ; on ne sait s'il s'agit là d'une date de règne ou d'un calcul à partir d'une ère fondée par le roi Moga, dont ce serait la seule attestation ; la date de celui-ci est loin d'être établie avec assurance (Senior 2001, vol. 1, p. 25-38 ; Fussman 1989, p. 455-456), mais un consensus s'est établi autour d'une fourchette de 90 à 70 av. notre ère ; R. Salomon a proposé récemment de revoir cette datation en calculant la date en fonction de la nouvelle ère indo-grecque de 186/5 av. notre ère révélée par une inscription sur un reliquaire bouddhique qu'il a publiée en 2005 : il obtient alors une date de 108/107 av. notre ère. Les inscriptions en kharoshthi datant du Ier siècle avant notre ère sont extrêmement rares, et la chronologie des différentes inscriptions s'étant établie en étroite dépendance les unes des autres, cette datation nouvelle pose une série de problèmes de cohérences, (Salomon 2005, p. 372-373).

¹⁵⁵⁰ Ainsi, la liste des personnages cités au début de l'inscription sont au nominatif et ne peuvent être interprétés *a priori* comme des compléments d'agent ; S. Konow, pour donner un sens à l'ensemble, a restitué « *by her* ».

explications, certains mots demeurent entièrement incompréhensibles. L'ensemble se présente comme une sorte de patchwork aux éléments tantôt familiers, tantôt incongrus, voire fautifs, que l'on ne réussit pas à assembler de façon cohérente.

D'une façon générale, les inscriptions connues en kharoshthi ne permettent pas de remonter à un état de langue uniforme et codifié, même pour une région donnée ; on peut même douter, parfois, qu'elles transcrivent le même dialecte, voire la même langue. Les textes connus documentent plusieurs siècles : il faut donc aussi faire une place, dans l'interprétation des variations rencontrées, aux métamorphoses que subit une langue au cours du temps ; celles-ci sont très difficiles à évaluer sur un corpus de textes limité. C'est là une difficulté propre engendrée par la méconnaissance que nous avons encore des prakrits du nord-ouest, on pourrait lui attribuer notre incompréhension de l'inscription. Mais un autre facteur tient à la nature des textes retrouvés : il s'agit pour la plupart de dédicaces bouddhiques. Or s'il est extrêmement difficile pour les épigraphistes de reconstituer une grammaire ou un système linguistique de référence, les textes bouddhiques sont manifestement constitués à partir d'un ensemble de formules consacrées que l'on retrouve de l'un à l'autre : « Les dédicaces bouddhiques sont rédigées dans une langue qui a l'apparence d'un parler vivant, et non encore codifié par les grammairiens. Aucune inscription n'est linguistiquement tout à fait semblable à une autre. Des textes de contenu proche et de provenance analogue diffèrent par l'orthographe, la morphologie, la syntaxe parfois. Mais ces variations portent sur un formulaire, lui-même composé de formules dont le nombre et la disposition peuvent changer, tout-à-fait stéréotypé »¹⁵⁵¹. L'adaptation de ce formulaire donnait parfois lieu à des assemblages particulièrement hétérogènes et fantaisistes d'éléments d'époque et de provenance diverses, sans doute mal maîtrisés par le rédacteur lui-même : cela semble être le cas pour les inscriptions de Senavarman et d'Ajitasena étudiées par G. Fussman ; l'architecture du formulaire pourtant s'y retrouve¹⁵⁵².

Dans le cas du chapiteau de Mathura, même en faisant abstraction des écarts linguistiques avec une norme qui n'existait pas à cette époque ou que l'on ne connaît pas encore, c'est la cohérence de contenu de l'ensemble que l'on ne parvient pas à retrouver. Dans l'état actuel des connaissances linguistiques et dialectales, elle ne fait sens ni en tant que transcription d'un dialecte particulier, ni en tant que dédicace bouddhique. Il est difficile alors d'attribuer

¹⁵⁵¹ Fussman 1989, p. 451 ; le formulaire le plus courant Le formulaire le plus développé est du type suivant : en l'an 000, mois x, jour 00 / sous le roi... / sous telle conjonction astrale, / en ce moment, / en tel endroit, / par X, fils de Y, exerçant la profession de... (ou originaire de...), / en compagnie de (sa sœur, sa mère, ses frères, etc.), / des reliques ont été déposées..., un don pieux a été fait / et confié aux *ācārya* de telle école bouddhique, / en l'honneur de telle ou telle personne, / dans tel ou tel but (*nirvana*, santé, etc.).

¹⁵⁵²Fussman 1982b ; Fussman 1986b.

une valeur historique quelconque à des éléments de l'inscription isolés de leur contexte : c'est pourtant ce à quoi se sont résolus tous les historiens qui ont exploité l'inscription¹⁵⁵³.

On a voulu reconnaître le nom de différents personnages connus par ailleurs par les inscriptions et les monnaies. C'est ainsi notamment que l'on a identifié :

- *Rajula* à *Ravujula*, nom d'un prince bien connu par ailleurs qui régnait sur l'est du Panjāb autour de 10 de notre ère¹⁵⁵⁴, qui serait ici exprimé sous une forme abrégée ;
- le *mahākshatrapa Kusuluka Patika* (ligne G : (1)) au Patika qui fit la donation de reliques évoquée par le plat en cuivre de Taxila dit « de Patika », dont il n'est pas précisé qu'il se nomme aussi *Kusuluka*, mais en revanche qu'il est *fils* d'un certain Liaka Kusulaka¹⁵⁵⁵ ;
- le *kshatrapa Śuḍasa* au Śoḍāśa de l'inscription *āyāgapāṭa* d'Amohinī à Mathura, rédigée en brāhmi, qui porte le titre de *mahākshatrapa*, daté entre 15 avant notre ère et 15 de notre ère selon les lectures de la date qu'elle comporte¹⁵⁵⁶ ;
- Enfin le personnage nommé *Muki* au grand roi manquant dans l'inscription, et plus précisément au roi *Moga* (avec le g dérivé du *k*) ou Mauès selon la forme grecque de son nom, bien connu par les monnaies, et daté généralement entre 90 et 70 avant notre ère¹⁵⁵⁷.

Les différents personnages identifiés ont tous régné avant le premier tiers du Ier siècle de notre ère, et Wima Kadphisès qui a pris le contrôle de leurs territoires, n'est pas évoqué : ces données fourniraient un *terminus ante quem* au contexte de rédaction de l'inscription. Ces identifications ont donné lieu à l'élaboration d'un système extrêmement compliqué de parallèles et de datations croisées, qui, dans l'état actuel de nos sources, est encore loin d'être satisfaisant et convaincant¹⁵⁵⁸. En outre, les liens hiérarchiques et familiaux établis dans les

¹⁵⁵³ Voir par exemple Rosenfield 1967, p. 137: « Much valuable information is on the stone, but because the readings and interpretations are hopelessly enmeshed in controversy, only a limited amount of data can be safely extracted ».

¹⁵⁵⁴ Voir par exemple Mac Dowall 1977.

¹⁵⁵⁵ Si l'identification se révélait juste, cela signifierait que les deux inscriptions sont à peu près contemporaines ; pour la datation de l'inscription du plat en cuivre.

¹⁵⁵⁶ La date que comporte l'inscription *āyāgapāṭa* a été lue 72, ce qui, calculé selon l'ère d'Azès de 57 av. notre ère donne 15 de notre ère (l'ère d'Azès est identifiée comme l'ère de Vikrama encore en usage en Inde aujourd'hui, cf. Fussman 1980, et Falk 2002). Mais on a proposé ensuite de lire 42 (van Lohuizen de Leeuw, 1949, p.65-72), ce qui a été généralement accepté et donnerait, selon le même calcul, 15 avant notre ère. Mais la première lecture n'est pas entièrement exclue. Les difficultés de synchronisme que cette identification pose peuvent être résolues en interprétant la formulation ambiguë de l'inscription du chapiteau comme une allusion posthume.

¹⁵⁵⁷ Le mot « roi » ne figure pas dans l'inscription et est une restitution de Konow. Pour les problèmes posés par la datation de Mauès, voir Senior, 2001, p. 125-38, et en dernier lieu Fröhlich 2008.

¹⁵⁵⁸ R. Salomon en a rassemblé les éléments et rappelé les difficultés de façon particulièrement claire dans Salomon 2004.

différentes parties de l'inscription présentent de nombreuses incohérences¹⁵⁵⁹.

Même pris isolément, la plupart des segments posent des problèmes, et parmi ceux-ci, particulier les deux passages évoquant respectivement le personnage nommé *Muki* et son cheval, et le *Sak(r)astana*¹⁵⁶⁰.

La mention de ce *Muki* fait partie du passage inscrit sur la face arrière du chapiteau dont les différentes lignes sont situées les unes à la suite des autres : c'est donc la partie de l'inscription la plus uniforme, et la plus classique. Or la ligne A-13 où elle figure dénote fortement, faisant quasiment figure d'interpolation. Le découpage des mots proposé par Konow est très douteux, et on ne connaît pas par ailleurs le mot *bhusavita*. Konow a imaginé qu'il s'agissait d'une allusion à une cérémonie en l'honneur de ce *Muki*, et, comme il n'est pas mentionné avec la reine, qu'il était question d'une cérémonie funéraire. Or il est fort hasardeux au regard des règles religieuses bouddhiques d'admettre la tenue de cérémonies funéraires dans un espace consacré ; quant à la mention d'un cheval elle est totalement incongrue, voire aberrante dans ce même contexte, et la lecture du mot n'en est pas non plus assurée : il se peut qu'il faille lire « *mukasrirayasa s'pae* » qui veut dire « Mukasriraya lui-même ». Ce n'est donc que pure spéculation, comme en convenait Konow lui-même¹⁵⁶¹, mais aucune solution plus satisfaisante n'a pu être trouvée.

Pour en venir enfin au fragment P de l'inscription qui nous intéresse, *sarvasa Sak(r)astanasa puyae*, il est réparti sur deux lignes au dessous de la base, à droite de l'objet. La lecture en paraît certaine, mais, ici encore, le mot n'est pas attesté ailleurs, et il est inséré de façon incongrue dans la formule classique « *sarvasatvana puyae* », « en l'honneur de tous les êtres vivants ». Konow, et la plupart des chercheurs après lui, ont pensé que l'évocation du *Sakastana* était un raccourci pour évoquer d'autres chefs Sakas associés à l'offrande. La référence à un territoire est complètement unique parmi les textes indiens, où il n'est fait référence qu'à des peuples. On a alors fait le lien avec le Sakastān / Sistān du Hilmend, et imaginé que celui-ci s'était étendu jusqu'à Mathura; A.D.H. Bivar, par exemple, évoque à propos du chapiteau de Mathura « un royaume de Sakastan qui paraît, à cette époque, s'être

¹⁵⁵⁹ C'est ainsi par exemple que dans la traduction de S. Konow la reine commanditaire a deux mères ; je laisse aux indianistes le soin d'éclaircir, si c'est possible, les relations entre le *yuvarāja*, le *mahākshatrapa*, le *kshatrapa* et le prince de S. Konow, qui me paraissent peu conformes avec les règles hiérarchiques.

¹⁵⁶⁰ Pour la forme forme *sakra-*, voir Konow, p. 32-34 sur les composés en *r*: les consonnes de l'inscription sont très souvent accompagnées d'un crochet au dessous, ou une petite courbe similaire au signe habituel *ra*. *Kr* est utilisé pour chaque consonne intervocalique *k* et *g* dans les mots indiens, et dans le mot *Sakastana*. Le *k* intervocalique sans la marque *r* n'apparaît que dans des mots qui ne sont pas indiens comme *Nada Diakasa* (A5), *horaka* (A9), *Muki* (A13), etc. Thomas a fait l'hypothèse que ce *kr* remplaçait une fricative gutturale analogue au persan *gh* -.

¹⁵⁶¹ Konow 1929, p. 39-40 ; il précise lui-même : « This explanation is highly hypothetical, the more so because we do not know anything about the royal funeral ceremonies of the Sakas ».

étendu au-delà de la Drangiane et avoir compris la plus grande part du Punjab et du Pakistan »¹⁵⁶². Cette hypothèse, nous l'avons vu, ne trouve aucun support dans l'inscription. Elle ne trouve aucun support non plus dans aucune des sources que nous possédons, même plus tardives : il n'existe aucun monnayage connu dont la zone de diffusion s'étende depuis le bassin du Hilmend et la vallée du Gange ; plus tard, aux IIIe-IVe siècles, comme nous l'avons vu, l'extension la plus étendue du domaine du « roi des Sakas » ne va pas au-delà de la vallée de l'Indus. L'hypothèse d'un « Grand Sakastan » unifié repose en tout et pour tout sur un seul rapprochement audacieux : l'appellation dont il est fait mention dans un contexte épigraphique plus que douteux de la vallée du Gange - sur une inscription datée sur critères paléographiques au cours du Ier siècle de notre ère et sur critères internes du premier tiers du Ier siècle de notre ère, avec toutes les incertitudes que cela comporte déjà - et le territoire qu'elle désignerait, identifié à celui d'un groupe de Sakas qu'un habitant de Characène - dans un itinéraire qu'il écrit entre 26 avant notre ère et 66 de notre ère - mentionne et situe sur une portion du bassin du Hilmend, c'est-à-dire à plus de 2 000 km de distance de là à vol d'oiseau¹⁵⁶³. Cette hypothèse doit être abandonnée.

Dans le scénario imaginé par S. Konow, les chefs sakas qui avaient établi le chapiteau campaient devant Mathura, pressés par l'avancée des Parthes au nord-ouest en direction de Taxila ; leur chef, le roi *Muki* ou *Moga*, avait dû être tué au cours de l'expédition ou avant, et c'était l'occasion de lui rendre les honneurs funèbres¹⁵⁶⁴. J'ai déjà dénoncé le caractère incongru de l'idée d'une telle cérémonie funèbre ; le lien avec Taxila, en revanche, est plus fondé : on y écrit communément le kharoshthi, c'est de là que provient l'inscription dite « de Patika » qui offre un point de comparaison avec celle du chapiteau, et c'est enfin aux séries monétaires de cette ville qu'appartiennent les monnaies connues au nom de Mauès que l'on a voulu reconnaître sous la forme *Muki*. En outre, l'occurrence du mot *Sakast(r)ana* à Taxila est moins sensationnelle qu'à Mathura, dans la mesure où la ville se situe dans un réseau de routes très pratiquées reliant le bassin du Hilmend : il n'en reste pas moins que, en l'absence de tout contexte d'utilisation, nous n'apprenons rien d'autre que le fait que ce nom de région,

¹⁵⁶² Bivar 1984.

¹⁵⁶³ Non qu'il n'y ait pas eu de Sakas à Mathura : on peut reconstituer à partir des inscriptions que la ville a été aux mains de personnages portant le titre de kshatrapas et des noms iraniens entre le règne d'Azès - dont ils utilisent le plus souvent le règne comme référence pour établir les dates - et la conquête de Wima Kadphisès vers 50 de notre ère ; mais dans la dernière période, après le règne de Śoḍāsa, un ou des potentats (*rājāt*) locaux dont le nom se termine en °*datta*, avaient repris le pouvoir, spécialement Rāmadatta (Voir van Lohuizen de Leeuw 1949 et surtout les divers articles mentionnés de G. Fussman).

¹⁵⁶⁴ Konow 1929, p. 43-44. J. E. van Lohuizen de Leeuw considérait pour sa part que la conquête de Mathura par les Sakas était la conséquence de leur expulsion de l'Ujjain par les populations indiennes indigènes, célébrée par l'établissement de l'ère Vikrama (van Lohuizen de Leeuw 1949, p. 332-337) ; cette hypothèse est abandonnée depuis l'identification de l'ère Vikrama comme une ère établie par Azès, largement acceptée dans la communauté scientifique (Fussman 1980).

attesté par ailleurs, y était connu, ou du moins représenté une fois. Mais ne nous sont ainsi fournies ni explication sur la présence de ces données à Mathura, ni solution pour une interprétation cohérente de l'inscription, ni information historique utilisable. Les scénarios imaginables sont multiples. R. Salomon pense que différents fragments d'inscriptions éventuellement présentes sur le site ont été recopiés sur un objet de récupération ; G. Fussman, plus sensible aux incohérences de détail et tenant compte du fait que l'on n'écrivait pas en kharoshthi à Mathura, propose de voir ici l'ouvrage d'un apprenti graveur qui s'est entraîné à écrire le kharoshthi sur un objet abandonné ; s'il reproduisait des morceaux d'inscriptions un peu au hasard, il a pu fort bien prendre ses modèles à Taxila ¹⁵⁶⁵.

Ainsi, le chapiteau aux lions de Mathura que les épigraphistes ont abandonné à son mystère, doit être écarté définitivement des sources fiables. Si l'occurrence du mot *Sak(r)astana* reste troublante, il faut renoncer à l'utiliser à tout prix dans le cadre d'une reconstitution historique dépourvue de supports documentaires. L'inscription constituait en outre le seul document de cette époque qui laissait espérer une attestation de l'emploi du mot *Sakastān* par des personnages identifiés comme *Sakas* eux-mêmes : on sortait du registre de l'identification par des populations étrangères. Dans l'état actuel de notre documentation, l'histoire du *Sakastān* et des *Sakas* du Hilmend devra rester une histoire externe.

¹⁵⁶⁵ Communications personnelles. On verra maintenant Fussman 2007.